

Quand les Suisses de Paris choisissaient leur ministre

Autor(en): **Vaucher, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **12 (1966)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-848978>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quand les Suisses de Paris choisissaient leur ministre

Au moment où l'on célèbre l'année de la 5^e Suisse, il est intéressant de constater que la colonie helvétique de Paris comptait, en 1848, 20.000 Suisses alors qu'actuellement elle est réduite à 12.700 personnes ayant la citoyenneté suisse et à 16.300 doubles nationaux (suisse et Français). Il y a donc plus de doubles nationaux que de nationaux aujourd'hui dans notre communauté helvétique parisienne.

Les Suisses de France ne sont plus aujourd'hui que 95.000, y compris les doubles nationaux, le tiers d'entre eux réside actuellement dans la région parisienne.

Dans la très récente étude sur Joseph Hyacinthe Barman, que fut le premier diplomate valaisan au service de la Confédération suisse (1848-1857) que M. Alfred G. Berthod, consul général de Suisse à Bordeaux, a publiée dans les « Annales valaisannes », on remarque la reproduction d'une pétition des Suisses de Paris, datée de mars 1848 et signée par 333 Confédérés, s'adressant à la Haute Diète fédérale, lui demandant de repourvoir sans retard la place de chargé d'affaires suisse à Paris.

Les pétitionnaires souhaitaient que soit choisi pour cela : « Un homme dont les antécédents répondent de son patriotisme, ferme et éclairé, aussi éloigné de la forfanterie que de la pusillanimité, soutenant avec calme et dignité les droits de la Suisse et ceux de ses ressortissants. »

Ils préconisaient la nomination de M. Joseph Hyacinthe Barman, docteur en droit du canton du Valais, qui leur paraissait réunir toutes les qualités désirables.

Il s'agissait alors de remplacer M. Georges de Tschann, ministre de Suisse à Paris depuis 1814, qui mourut le 28 novembre 1847. Au moment de la proclamation de la République, Barman, qui était à Paris en exil après les événements du Valais, prit la tête d'un groupe de Suisses — manifestation déconseillée par M. Delley qui administrait alors la légation de Suisse — et se rendit à l'Hôtel de Ville de Paris où il félicita le gouvernement provisoire au nom des Suisses résidant sur les bords de la Seine.

Il avait par cette manifestation en faveur du nouveau gouvernement conquis à la fois les suffrages de ses concitoyens et les bonnes grâces du Ministère des affaires étrangères parisien. Quand la nomination du chargé d'affaires de Suisse à Paris fut à l'ordre du jour de la Diète, le 22 mai 1848, Barman fut élu par 13 voix, tandis que 6 allaient à Urban Schaller, consul commercial suisse à Alger.

Que dirait-on à Berne, aujourd'hui, si les Confédérés habitant la France se hasardaient à préconiser le nom de celui qu'ils souhaitent choisir comme représentant de leur pays auprès du gouvernement de la République française ?

Les Suisses de Paris, il y a plus d'un siècle, n'avaient pas attendu le fameux article 45^{bis} de la Constitution que le parlement vient de voter et qui doit être ratifié par un vote populaire, pour manifester à Berne leurs desiderata et obtenir satisfaction.

Robert VAUCHER.



René DOUILLARD
FLEURISTE

38, av. de la République
Tél. VOL. 87-98 Paris-11^e

Livre dans le monde
entier par INTERFLORA

AGENCE OPREC

97, Avenue Parmentier
PARIS-XI^e • Tél. 023.07.51

Directeur :

G. MARTY-HEMMI
(Malans-Grisons)

Agent et conseil immobilier
agréé

ACHAT-VENTES

de pavillons, appartements,
locaux comm. et industriels

EXPERTISES GRATUITES

BAR - RESTAURANT

A LA CARTE

BAR DE L'AÉRODROME DE LOGNES

par Villiers-sur-Marne et Malnoue

TERRASSE
CADRE DE VERDURE
SPECTACLE AERIEN
BAPTEME DE L'AIR

PAUL GROBLI

Tél. 5 à Lognes (S.-et-M.)

PROCHASSON & C^{ie} 76, rue d'Alsace à Courbevoie
Directeur : Max UNGEMUTH - Tél. : 333-02-29

VINS SUISSES DES COTEAUX ROMANDS

Stock important de toute la gamme des meilleurs :

VINS VAUDOIS • VINS DE NEUCHATEL • VINS DU VALAIS
Kirsch, Eau-de-Vie de Poires William suisses, Appenzeller-Alpenbitter

PRIX COURANT SUR DEMANDE. LIVRAISON A DOMICILE POUR PARIS, EXPEDITION EN PROVINCE